

L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

## Règlement « Ose la forme, bouge en famille »

L'appel à projet « Ose la forme, bouge en famille », organisé par les MSA de Normandie, a pour but d'offrir aux jeunes parents, l'opportunité d'améliorer la santé de leurs enfants au travers notamment de l'alimentation, de l'hygiène et des rythmes de vie.

### Familles concernées

Cet appel s'adresse à des familles du milieu rural ayant un ou des enfants âgés de moins de 13 ans, à la date de dépôt de candidature.

Les familles candidates doivent résider dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants, située dans l'un des départements suivants : Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe et Seine Maritime.

Les familles sont adhérentes au régime agricole. Si ce n'est pas le cas, les familles qui portent le projet recherchent la participation d'adhérents du régime agricole.

### Nature des projets

Les projets illustrent, en famille ou en collectivité, l'un des domaines suivants :

- l'alimentation,
- l'hygiène de vie,
- les rythmes de vie,

au travers de l'école, des loisirs, des vacances, des activités sportives, du sommeil, de la télévision...

Les actions envisagées reposent sur le volontariat et le respect des personnes, sans jugement, ni influence de quelque nature sur les comportements. Le choix, en toute connaissance de cause, de comportements favorables à la santé est un acte libre et individuel dans la gestion du « capital santé ».

### Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés et déposés auprès de chaque MSA participante, en fonction du lieu de résidence des familles.

La date limite de dépôt est fixée au **31 mars 2005**.

#### MSA Orne-Sarthe

Etablissement d'Alençon tél. 02 33 31 40 00  
52 Bd du 1<sup>er</sup> Chasseurs fax. 02 33 31 41 97  
61011 Alençon Cedex www.msa.fr

Etablissement du Mans tél. 02 43 39 43 39  
30 rue Paul Ligneul fax. 02 43 39 43 43  
72032 Le Mans Cedex 9 www.msa.fr

L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

### **Contenu et sélection des projets**

Le dossier de candidature comprend :

- l'identification de la famille ou des familles concernées par le projet : nom, prénom, adresse, situation professionnelle, date de naissance des enfants,
- le descriptif du projet : le public visé, le territoire de mise en œuvre, le calendrier envisagé, les résultats recherchés, les moyens humains, matériels et financiers et les partenaires éventuels du projet.
- les coordonnées bancaires du destinataire du paiement.

Les projets seront sélectionnés en **juin 2005**, par un jury constitué d'administrateurs de la MSA, de professionnels et de représentants de structures partenaires.

### **Nombre et montant des prix**

Deux projets maximum peuvent être primés par département. Ils se verront attribuer une bourse de 1 000 euros chacun.

Tout projet primé fera l'objet d'une évaluation dans l'année qui suit sa réalisation, en lien avec la MSA.